

transformer leur économie en économie de marché. On a qualifié ce dérapage de regrettable. J'espère que cette projection n'augure pas de problèmes pour l'avenir en Pologne.

On a beaucoup parlé du rôle que l'Europe occidentale et plus particulièrement les pays membres de l'OTAN peuvent jouer dans le règlement de ces problèmes. On insistait sur le fait que l'existence d'entraves au commerce nuit à l'essor des pays de l'Est, surtout dans le domaine de l'agriculture dont nous venons de parler, et sur la nécessité d'éliminer ces entraves pour que ces pays puissent s'entraider, non seulement dans le domaine de l'agriculture et des produits de ferme, mais aussi dans celui des textiles et de l'acier. Une tâche énorme attend l'Occident. Il ne reste qu'à espérer qu'une heureuse issue au GATT suffira à remédier à la situation. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un problème sur lequel les pays européens doivent se pencher immédiatement s'ils veulent faire leur part dans la restructuration économique de l'Europe de l'Est.

Après cette réunion de la Commission économique s'est tenue une assemblée générale de l'Assemblée de l'Atlantique Nord pour discuter des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Cet organisme fondé il y a une dizaine d'années a servi, à l'époque de la guerre froide, de tribune à des pourparlers entre rivaux. Elle s'est révélée un mécanisme très efficace pour établir certaines règles concernant les droits de la personne et la prévention des crises. C'est une très belle réalisation. Elle comprend actuellement 48 États environ dont dix membres de l'ex-URSS moins la Georgie — l'autre jour, j'ai lu dans la presse que ce ne sont pas tous les dix qui ont prêté serment, comme on s'y attendait. Il faudra peut-être revoir ce nombre 48, même si les autres peuvent y adhérer par la suite.

Les fonctions de la CSCE sont au nombre de trois. Il y a d'abord un secrétariat, un centre de collecte de documents qui permet d'étudier sur place tous les aspects politiques.

L'autre fonction consiste à aider les pays de l'Europe de l'Est à élaborer des politiques et des programmes qui se tiennent. Les membres du Conseil se rendent dans les pays où se tiennent des élections et leur prêtent assistance pour la préparation et le déroulement de ces élections. On envoie également des équipes de travail.

Reste la question des droits de la personne dans les pays membres de la CSCE. À cet égard, l'organisme a le pouvoir d'envoyer des rapporteurs en Arménie et dans tous les pays signataires pour y examiner les cas de violation des droits de la personne et faire rapport.

Fort bien, mais nous devons reconnaître qu'il existe des limites assez importantes. D'abord, le *modus operandi* de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) n'est pas parfait. Les États peuvent soulever des problèmes, et à la demande d'un État on peut obtenir des rapports du secrétariat de la CSCE; toutefois, lorsque vient le temps de la prise de décision et de la mise en œuvre de cette décision, cet organisme doit parvenir au consensus.

Consensus signifie unanimité; chacun doit dire oui. Dans ce cas toutefois, il s'agit d'un consensus modifié puisqu'on accepte un dissident; c'est le consensus moins un. Pour qu'une décision soit adoptée, tous les États, moins un, doivent dire oui.

Survient ensuite, bien sûr, la question de la mise en application. À l'heure actuelle, aucun mécanisme n'assure la mise en

application. On a entrepris des démarches pour donner à la CSCE un certain pouvoir exécutoire. Notre propre secrétaire d'État aux Affaires extérieures a parlé en ce sens en termes non équivoques. À mon point de vue toutefois, il faudrait procéder avec soin à cet égard car si on décide de faire respecter les droits de la personne et si la CSCE intervient directement dans les affaires internes de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, ou de tout autre pays, on suscite certainement de grosses difficultés. Je doute fort qu'on puisse donner à la CSCE un moyen de régler adéquatement le problème de la mise en application. C'est presque inextricable.

Bien entendu, l'OTAN offre sa coopération. Comme nous le savons tous, l'OTAN se remet en question depuis quelques années. Sa réaction a été de réduire son armée. On en a eu un aperçu l'autre jour dans l'exposé budgétaire du ministre. L'OTAN joue un rôle actif en matière de désarmement nucléaire et de doctrine militaire. Elle n'a plus d'ennemis. Elle ne fait plus face à l'Est comme auparavant.

Ce que je trouve remarquable, c'est de m'apercevoir que depuis peu, lors des réunions de l'OTAN, on doit traiter avec beaucoup de Russes. Le maréchal Lubov, qui est à la tête du Pacte de Varsovie assiste à des réunions de l'OTAN afin de discuter de questions d'intérêt mutuel. Des représentants de Pologne, la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Hongrie assistent maintenant à des rencontres de l'OTAN et bénéficient des mêmes privilèges que les autres parlementaires, et c'est très bien aimé. Une des choses les plus remarquables qu'ils nous disent, c'est à quel point ils aiment l'OTAN. Cela semble absurde et bizarre lorsqu'on songe à l'histoire récente. Cependant, ils nous précisent clairement qu'ils veulent que l'OTAN demeure en général comme elle l'a été au cours des dernières années.

Les Russes disent qu'un jour ils voudront peut-être aussi être membres de l'OTAN. L'avenir de l'OTAN dans ces pays présente donc un vif intérêt pour nous.

Le problème est que cette organisation a perdu son objectif principal. Elle doit se réorienter. Elle s'adapte rapidement à la situation, mais un des problèmes en Europe est la concurrence. De nombreuses personnes se disputent actuellement le même secteur en Europe. L'OTAN et d'autres organisations ont des activités qui se chevauchent. Par exemple, le sommet de Maastricht a promis une politique de défense commune sur la Communauté européenne. Si on établit une telle politique, elle doit comprendre le militaire. Comment va-t-on pouvoir intégrer dans le mandat de cette organisation?

Il y a eu une grande campagne, en particulier en France, pour ressusciter l'Union de l'Europe occidentale, une idée que je pensais abandonnée depuis longtemps, où des pays européens sélectionnés s'uniraient à des fins militaires. Il y a l'armée franco-allemande, une division de soldats ou une unité de ce genre de moindre importance. La France et l'Allemagne mettent au point de nouvelles méthodes de collaboration qui n'avaient jamais existé auparavant. La confusion règne en Europe. Il y a beaucoup de compétition, et l'OTAN devra entre autres définir le rôle qu'elle jouera auprès des divers organismes qui font aujourd'hui leur apparition.

Il ne faut pas oublier que la guerre froide ne signifie pas que le monde vit dans la paix. J'aimerais qu'il en soit ainsi. Cela veut dire que nous devons conserver nos mesures de sécurité